

Commission des Mesures Phytoprotectrices

**Projet de Recommandation de la CMP sur: La
fourniture sécurisée des aliments et autres
aides pour prévenir l'introduction
d'organismes nuisibles lors d'une situation
d'urgence (2018-026)**

**Secrétariat de la CIPV
Atelier régional 2019 de la CIPV**



Le défi

- En raison du changement climatique, le nombre d'événements météorologiques extrêmes augmente.
- L'aide alimentaire a, à juste titre, permis de sauver des millions de vies dans des situations d'urgence.
- Les Organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) ont été soumises à une pression intense pour permettre l'entrée de secours, même en présence d'un risque important d'introduction d'organismes nuisibles.
- Les organismes nuisibles qui entrent avec des produits donnés sont susceptibles de s'établir et d'avoir un impact à long terme sur l'économie et l'environnement de la zone touchée.

Contexte (1)

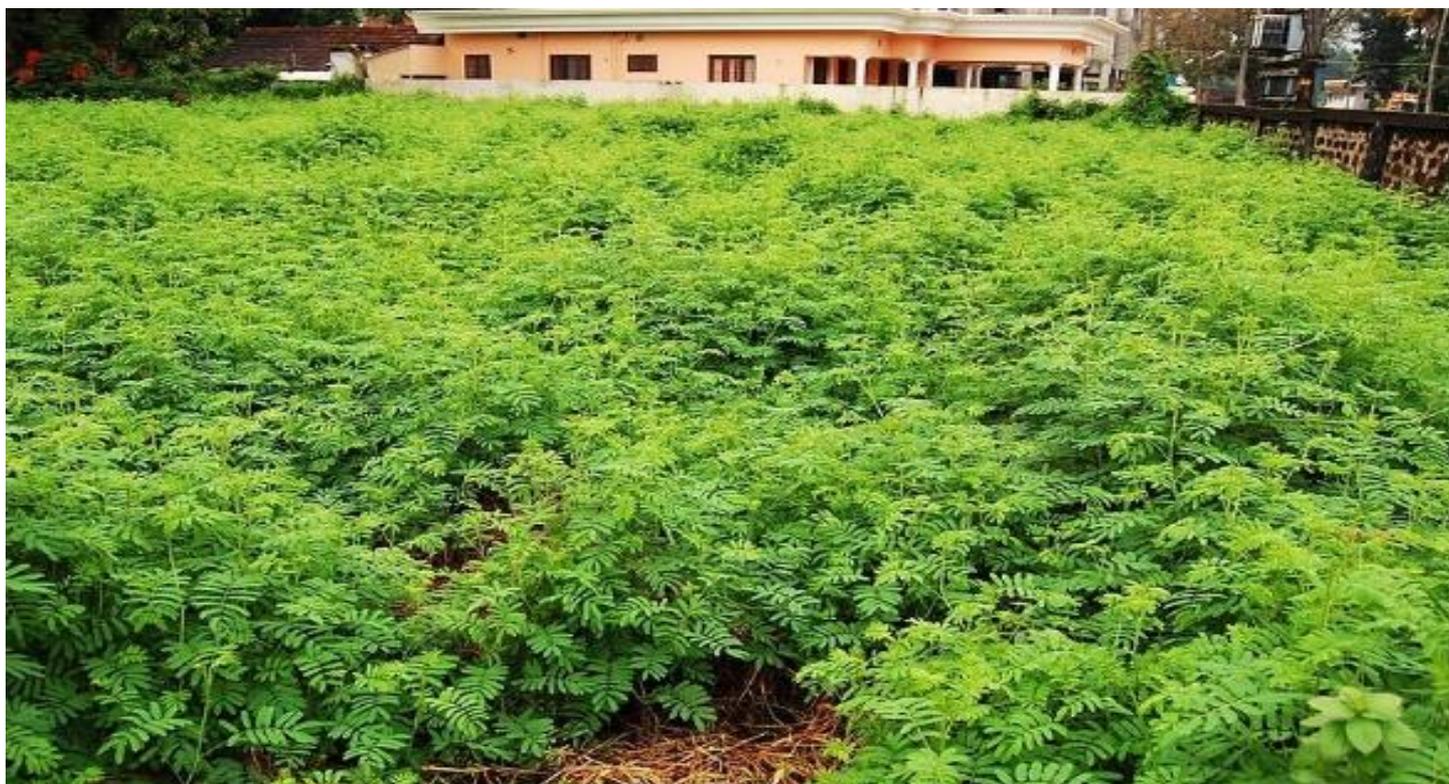
- Les mesures prises pour prévenir les mouvements internationaux d'organismes nuisibles vers des pays nécessitant une aide d'urgence s'alignent sur tous les objectifs stratégiques de la CIPV en matière de sécurité des échanges.
- L'Organisation pour la protection des plantes du Pacifique (PPPO) a proposé un concept standard sur cette question dans *l'appel à thèmes de 2018*.
- Le PPPO a révisé sa proposition en **projet de recommandation de la CMP** qui a été accepté par la CMP-14 (2019).
- La CMP-14 a décidé de soumettre à **consultation** en 2019 le projet de recommandation de la CMP.

Contexte (2)

- Une orientation est particulièrement nécessaire pour les raisons suivantes:
 - les fournisseurs d'aide ne participent pas aux circuits commerciaux normaux et ne sont pas informés du risque phytosanitaire;
 - cela aiderait les fournisseurs d'aide à planifier la gestion du risque phytosanitaire associé à l'aide avant qu'elle ne soit sollicitée;
 - les opérations normales de gestion de la réglementation dans la zone touchée pourraient être compromises par la situation;
 - Les fournisseurs d'aide peuvent améliorer l'efficacité de leurs processus d'approvisionnement, de stockage, de traitement et d'expédition afin d'intégrer des pratiques sûres.
- De nombreux pays ont une expérience dans ce domaine et peuvent aider à formuler des conseils pratiques



Exemple : Du sable pour la reconstruction suite à un cyclone a introduit l'espèce envahissante de mauvaises herbes « mimosa géant » (*Mimosa diplotrica*)



Autheurs : [Challiyán](#) at [Malayalam Wikipedia](#)

Des exemples : Organismes nuisibles introduits par les semences

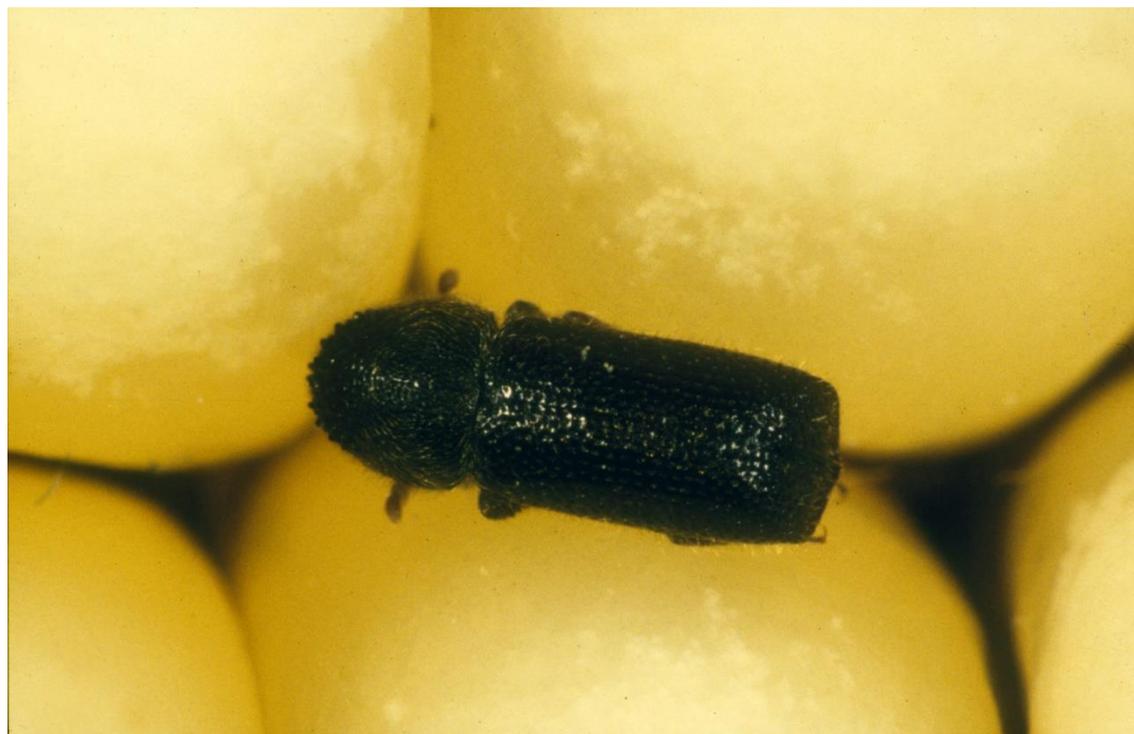


De EPPO : sur le maïs, la bactérie *Pantoea stewartii*



De OEPP: sur la tomate, *bacteria Clavibacter michiganensis subsp michiganensis*

Exemple : l'introduction du grand capucin des grains, *Prostephanus truncatus*, en Afrique



From Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO)

Projet de recommandation de la CMP (1)

- La CMP encourage les parties contractantes et les ORPV à :
 - *Entreprendre* la planification des interventions d'urgence;
 - *Sensibiliser* les agences d'aide et les autres parties prenantes sur le risque phytosanitaire et la nécessité de gérer ce risque;
 - *Utiliser* les instructions des annexes 1 et 2 jointes à la recommandation.

Projet de recommandation de la CMP (2)

- *Collaborer* avec les organismes d'aide pour mieux planifier pour le fonctionnement en toute sécurité de leurs programmes;
- *Encourager* le prétraitement ou le prédédouanement des aliments ou autres aides;
- *Fournir* des informations aux agences d'aide et aux autres parties prenantes afin de réduire le mouvement des produits posant un risque phytosanitaire.



INTERNATIONAL YEAR OF
PLANT HEALTH

2020

Contactez-nous

Secrétariat de la CIPV

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

Tel.: +39 06 57054812

Email: ippc@fao.org

Web:

www.ippc.int

www.fao.org/plant-health-2020



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



International Plant
Protection Convention